

Objet	Communiqué relatif à L.PASS/L.AS
Date de diffusion	5 septembre 2020
Diffusé	- Messagerie des étudiants de L.PASS/L.AS - Site internet de l'UFR Santé - ENT e-santé
Destinataires	Etudiants de L.PASS/L.AS

• Rappel des dispositions particulières pour la rentrée 2020

Par communiqué du 27 août 2020 publié sur le site internet de l'UFR Santé (<https://ufr-sante.univ-reunion.fr/formation/passlas>), il a été indiqué les dispositions spécifiques pour le déroulement de la formation par des **enseignements tout à distance**, suite aux mesures adoptées par l'université de La Réunion avec le contexte sanitaire.

Ces dispositions ont été prises pour garantir la continuité de la formation lorsque les enseignements sur site ne peuvent être assurés dans des conditions optimales pour les effectifs attendus, ou que ces enseignements sur site viendraient à être suspendus par des mesures plus restrictives.

• Modification du calendrier pédagogique

Considérant :

- d'une part, que des étudiants attendus en L.PASS ou L.AS ne pourront accéder à l'espace numérique de travail qu'après leur inscription administrative autorisée par l'université de La Réunion jusqu'au 21 septembre 2020 ;
- d'autre part, que les services poursuivent les adaptations de cet environnement numérique pour répondre à l'accroissement des utilisateurs ;

Il est décidé que :

- (1) **le début des activités des enseignements et du tutorat** initialement prévu le lundi 8 septembre 2020 est **reporté au lundi 21 septembre 2020** (début des séquences type A), date fixée pour assurer l'accès équitable de tous les étudiants aux nouvelles ressources numériques conçues pour le nouveau programme.
- (2) **en conséquence, une nouvelle programmation des examens de fin de semestre** sera établie selon le calendrier qui sera communiqué au plus tard le 30 septembre 2020.

L'emploi du temps prévisionnel et applicable à compter du lundi 21 septembre 2020 sera consultable en ligne (application «emploi du temps ») au plus tard le vendredi 18 septembre 2020.

- **Accueil et information du public**

(1) Informations générales en ligne

Pour rappel, les informations générales sur les nouveaux parcours d'accès L.PASS et L.AS de l'université de La Réunion sont disponibles dans le guide publié le 2 mars 2020 sur le site internet de l'UFR Santé : <https://ufr-sante.univ-reunion.fr/formation/passlas>

Le nombre de places pour l'admission dans chaque filière de santé sera communiqué dès l'achèvement des concertations en cours avec les établissements partenaires pour la poursuite d'études (après la 3ème année de médecine, pour la 2ème année de pharmacie ou d'odontologie, pour la 1ère année de maïeutique ou de kinésithérapie).

(2) Inscriptions administratives

Les questions relatives à une inscription administrative à l'université sont traitées par le service central de la scolarité de l'université.

Formulaire de contact en ligne : <https://scolarite.univ-reunion.fr/contacts>

(3) Inscriptions pédagogiques

Les étudiants inscrits en L.PASS ne sont pas soumis à une inscription pédagogique pour ce premier semestre, le choix de l'option mineure licence en pré-inscription sur Parcoursup étant automatiquement intégré.

Les étudiants inscrits en L.AS peuvent être soumis à une inscription pédagogique : se renseigner auprès de la scolarité de la faculté concernée.

(4) Majeure licence en L.AS

Concernant la composition de la majeure licence en unités d'enseignement (UE) pour une L.AS, cette composition est fixée par le règlement applicable pour la licence concernée - se renseigner auprès de la scolarité de la faculté concernée.

Pour toute autre demande à l'UFR Santé, seront traités prioritairement les messages adressés par le formulaire de contact en ligne :

Lien pour accéder au formulaire : <https://ufr-sante.univ-reunion.fr/la-faculte/contact>

Choisir en objet : Accueil 1^{er} cycle santé

La direction de l'UFR Santé